



Bulletin d'informations municipales n°06 Décembre 2022

Directeur de publication : Dominique FIALON
Commission communication : Béatrice HILAIRE,
Dominique RIEU, Laurie PASTRE, Guy LEMOINE

Le mot du maire



Chères Levadoises, chers Levadois,

Nous tenons à ouvrir ce bulletin municipal sur l'hommage rendu le 26 septembre 2022 aux victimes de la crue centenaire du 22 septembre 1992.

Un peu plus de 30 ans après la crue, cet hommage était nécessaire, une évidence tant ce drame est inscrit dans la mémoire collective du village ! Nous y reviendrons dans le cadre de ce bulletin

L'importance de la parole donnée aux habitants :

Le précédent numéro de ce bulletin municipal était consacré aux réunions de quartier.

Depuis nous avons œuvré pour que la parole des habitants soit entendue. Le groupe EGIS, financé par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) a mené une étude globale sur les espaces urbains et les déplacements dans notre commune. Nous partageons avec vous le diagnostic posé et les scénarios envisagés dans le chapitre « Focus ».

Dans la continuité de la parole donnée aux habitants, nous vous informons des suites données au questionnaire « Transports ».

Nous présentons aussi les conclusions de l'étude conduite sur la place des filles autour du Pumptrack dans le cadre du partenariat Commune / Centre d'architecture et d'urbanisme de l'Ardèche (CAUE). Cette initiative (au nombre de 3 en Ardèche) traite de la question de la mixité dans l'espace public.

Concernant les aménagements et travaux, nous sommes ravis de l'installation du Pumptrack et de l'intérêt qu'il suscite, certains jours au-delà de nos espérances. Nous revenons sur ce projet et l'ensemble des travaux conduits par les services techniques depuis le dernier bulletin.

Nous profitons également de ce bulletin pour retracer les différentes manifestations estivales, les activités associatives et faire le bilan de la rentrée de septembre.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 8 janvier 2023 à 11H00 à la salle polyvalente** pour la traditionnelle cérémonie

des vœux. Ce sera l'occasion de faire un bilan à mi-mandat et nous en profiterons pour dévoiler le nouveau logo qui accompagnera désormais l'ensemble des supports de communication de notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Dominique FIALON

Sommaire

- 1- Vie municipale
- 2- Les Chantiers en cours
- 3- Focus : La parole donnée aux habitants
- 4- Vie associative – nos aînés
- 5- Brèves/actualités
- 6- Etat civil
- 7- Nous contacter -numéros utiles

Annexe : Délibérations du conseil municipal (Les comptes rendus du conseil municipal sont désormais portés dans leur intégralité, en annexe de ce bulletin)

1. Vie municipale

La rentrée à l'Ecole Jules Ferry

63 enfants ont pris le chemin de l'école jeudi 1er septembre. Ils ont été accueillis par :

- Mme Grattepanche directrice et institutrice de la classe de CE2 CM (23 enfants).
- Mme Grégoire, institutrice des CP CE1 (16 enfants)
- Mme Lhopiteau, institutrice des maternelles (24 enfants)
- Mme Urtel, enseignantes RASED
- Armelle, Sandrine, Isabelle et Marielle, assistantes de vie scolaire

Mme Grattepanche a salué l'ensemble des parents et enfants avec un mot d'accueil dans la cour de l'Ecole.

Laurence Chanéac et Chantal Rossi, ATSEM, ont répondu à l'ensemble des questions sur la vie périscolaire (garderie, cantine).



Dominique Fialon, maire, Dominique Rieu et Béatrice Hilaire, adjointes en charge des écoles étaient présents sur ce temps de rentrée. Ils ont pu répondre aux questions de M DARNE, inspecteur d'académie, venu "prendre le pouls" de cette rentrée " 2022-2023"



M. Darne s'est montré attentif aux travaux portant sur l'amélioration de la performance énergétique des locaux menés récemment : pose de volets roulants en maternelle, réfection du toit en élémentaire et isolation, remplacement de la chaudière à gaz par une

chaudière à granulés. Les travaux d'isolation extérieure des murs seront menés pendant les vacances de printemps.

Après sa visite à l'école Jules-Ferry, M. Darne, s'est rendu à l'école Saint-Joseph, où il a rencontré Patricia Courriol, la directrice et son adjointe Isabelle Ranc, avec lesquelles il s'est également informé des conditions de rentrée dans leur établissement.

Opération petits déjeuners

Une convention de mise en œuvre du dispositif "petits-déjeuners" est signée avec la direction académique des services de l'Éducation nationale. Ce dispositif concerne 62 élèves de l'école publique pour quatre petits-déjeuners par semaine sur une période de 26,5 semaines. Soit un total de 6 572 petits-déjeuners subventionnés à hauteur de 8 543,60 € par la direction académique.

La rentrée à l'Ecole Saint Joseph

52 élèves ont fait leur rentrée à l'école Saint Joseph. Ils ont été accueillis par :

- Mme Courriol, directrice, classe de CM1/CM2
- Mme Ranc pour les CP/CE1/CE2
- Mme Jouhannel pour les maternelles

Amélie et Margaux sont les aides scolaires. Elles s'occupent également de la cantine et de la garderie.

Rencontre ADAPEI – Commune – Inspection d'Académie

Vendredi 9 septembre, Fabien Darne, inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription Cévennes-Vivarais et Agnès Legros, inspectrice chargée de l'Adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés) ont rencontré

Dominique Fialon, maire et Mme Rascle, chef de service à l'Adapei/IME de Lalevade (Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales).

La discussion a porté sur l'inclusion des enfants handicapés dans le système éducatif ordinaire.

A Lalevade, une unité d'enseignement externalisée (UEE) de l'IME Amitié (Institut médico éducatif) a été mise en place depuis 2019 au sein de l'école publique Jules-Ferry. C'est la deuxième commune d'Ardèche dans ce cas. La délégation a visité l'UEE à l'école élémentaire et a rencontré l'enseignante et les deux éducatrices.

Ensuite, à l'Adapei, quartier Le Blanchon, la délégation a rencontré des résidents et fait le tour des locaux.



Quartier de la Gare, à l'Esat L'Avenir (Etablissements et services d'aide par le travail), le directeur Yvan Mortier a présenté les ateliers menuiserie et montage de boîtiers électriques en compagnie des éducatrices.

Il en a profité pour exposer le projet d'implantation d'une cuisine centrale toute proche des ateliers de l'Esat. Elle devrait répondre aux besoins propres des

établissements de l'Adapei (120 repas par jour) et à ceux d'écoles environnantes (200 à 300 repas par jour). Un projet opérationnel en septembre 2024 qui a fortement intéressé les visiteurs.

Ces rencontres permettent de renforcer les liens avec l'ADAPEI et de conforter notre vision de l'inclusion.

Le personnel municipal de l'École publique Jules Ferry

Louise Lenhart (qui a assuré le service de la garderie du 1^{er} septembre au 28 octobre) a été remplacée par Laurine Dufaud, 22 ans, CAP « petite enfance » en poche !



De nouveaux équipements à l'école Jules Ferry

Livraison d'un four pour les cuisiniers en herbe !

Il s'agit d'une demande formulée par la directrice dans le cadre du dernier Conseil d'Ecole. Cela permettra la cuisson des gâteaux effectués avec les enfants



Bienvenue à Hélène Sanz



Bienvenue à Hélène SANZ, secrétaire de mairie, en photo ci-dessus dans un bureau au mobilier tout récemment renouvelé !

Baignade surveillée à la plage de la Clape

Cette année, la plage de la Clape a été surveillée par Mouloud Belkolai. Originaire de Marseille et maître-nageur depuis 20 ans, il est un grand amateur du département où il exerce son métier depuis 10 ans : plages de Joyeuse, Balazuc, La Souche

Il a apprécié tout particulièrement le caractère familial de la plage de Lalevade et la qualité des échanges avec les visiteurs ! Souhaitons le retrouver parmi nous l'année prochaine !



Bibliothèque municipale

Depuis le 1er janvier 2022, la bibliothèque est devenue municipale et vous accueille :

D'avril à octobre, le mardi de 16 à 18 h
De novembre à mars, le mardi de 15H à 17H
Toute l'année, le samedi de 10 h à midi ;

L'adhésion est entièrement GRATUITE pour tous ! N'hésitez pas à venir en famille !

Les rayons « enfants » ont bénéficié d'un réaménagement et bientôt de nouveaux livres seront à la disposition du jeune public ; Pour les plus jeunes, nous avons fait l'acquisition d'un kamishibai, afin que les bénévoles ou les enseignants puissent raconter des histoires à l'aide de ce petit théâtre...

Depuis le mois de novembre 2022 nous accueillons les enfants de la crèche et les élèves de l'école publique sur des horaires

réservés ; si d'autres structures sont intéressées, les bénévoles se tiennent à leur disposition pour étudier toute demande. Vous pouvez également vous adresser à l'élue responsable de la bibliothèque : Dominique RIEU.

Nous comptons sur vous pour faire vivre ce lieu et en faire un lieu de vie ! Nous avons des projets pour l'avenir mais cela nécessite du temps et des bénévoles : venez nous voir pour nous apporter vos idées (groupe de lecture, rencontre avec un auteur, goûter-livres...etc...) et les mettre en place avec nous, nous vous attendons.....

Les bénévoles, Marie-Hélène, Martine et Dominique

⇒ Contact à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou en mairie (D RIEU, Adjointe)

Hommage aux victimes de la crue du 22 septembre 1992

Plus de 100 personnes se sont réunies à 19H30 au parc de la Clape lundi 26 septembre 2022 pour un hommage aux victimes de la crue du 22 septembre 1992.



En effet, il y a de cela 30 ans, Lalevade-d'Ardèche subissait un violent épisode cévenol. Suite à des pluies rapides et intenses, l'Ardèche a débordé et inondé le village. La commune déplore un lourd bilan

humain : deux Levadois, un père et son fils (Henri et Frédéric Eyraud) sont emportés par les eaux ainsi que 2 autres personnes, victimes de la montée des eaux au Malpas (Mme Mercier – et une pradoise – Mme Ladet).

Dominique FIALON, maire de la commune, a appelé à une minute de silence puis a rendu hommage à l'ensemble des victimes. Il a listé les actions mises en œuvre pour limiter les impacts de ces crues dévastatrices.

Marie Laure Gimenez (née Eyraud) a livré un témoignage poignant sur le déroulé de cette journée du 22 septembre 1992. Elle a pu décrire les faits tels qu'ils se sont produits.



Du côté de la communauté des communes Ardèche Sources et Volcans

<https://www.asv-cdc.fr>

Inauguration vestiaire du stade vendredi 16 septembre

Les vestiaires et le club house rénovés du stade de foot communautaire de Lalevade ont été inaugurés vendredi 16 septembre. Ces travaux ont permis la création de six vestiaires, un club house de 50 m², un local administratif et un local technique soit 206 m².

Les travaux ont coûté 850 000 euros TTC avec 60 % de subventions (État : 142 536,75 € ; Région : 72 277 € et 70 000 € à venir ; Département : 105 000 € ; Fédération française de football : 39 100 €).

Les effectifs de l'USPHC : 215 licenciés (dont un peu plus de 150 jeunes)

Coût éclairage du stade : 46 424 € TTC

Participation SDE 29 793 € TTC

Participation Commune 16 630 € TTC

Forum associatif intercommunal

Cette année, il n'y a pas eu de forum associatif sur la commune en raison de la tenue d'un forum Intercommunal des Associations. Celui-ci a eu lieu le samedi 10 septembre au gymnase intercommunal de Montpezat-sous-Bauzon. Il a été organisé par la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.

L'objectif était de faire découvrir sur un même lieu le tissu associatif de l'ensemble du territoire.

2. Chantiers en cours

Ouverture Pumptrack : retour en images !





Cout du marché :

Marché initial de 99 278€ HT

Travaux supplémentaires : 38 427€ HT
(système de tranchées drainantes)



Reste à effectuer la partie paysagère du pumptrack : plantation de gazon, de plantes et d'arbres d'ornement.

Rénovation thermique de l'Ecole : réalisation du local de la future chaufferie et du silo



Rénovation thermique de l'Ecole : attribution des marchés

Ces travaux, nécessaires pour le confort des élèves et des enseignants s'avèrent indispensables en raison de l'augmentation du coût de l'énergie. L'ensemble de ces travaux a été financé par l'ADEME, l'Etat et le département.

Financé par



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

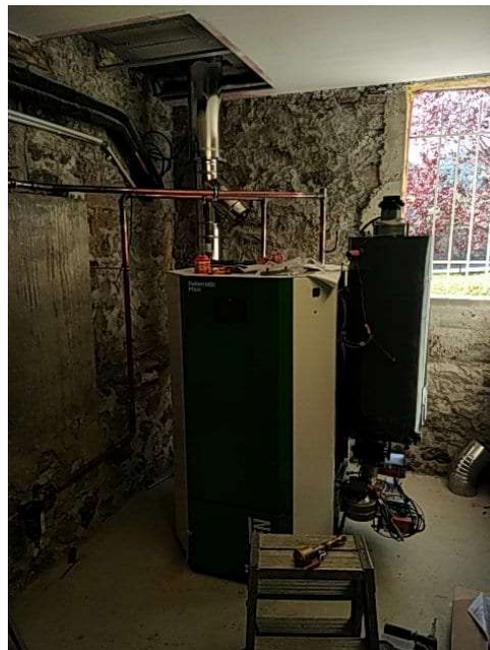


FONDS
CHALEUR
EXPERTISE ET FINANCEMENT

Chaufferie bois

Marché de travaux pour la rénovation énergétique de l'école Jules Ferry – lot 1-

Chaufferie Bois d'un montant de 40 207.30 € HT.



Volets roulants :

Marché de travaux pour la rénovation énergétique de l'école publique Jules Ferry – lot 2- Volets roulants d'un montant de 8 500.00 € HT.



Rénovation toiture

Marché de travaux pour la rénovation énergétique de l'école Jules Ferry – lot 3 –
Rénovation toiture et isolation d'un montant de 28 278.00 € HT



22 juillet - Pose de la Marianne



5 Juillet – amélioration signalétique



21 septembre Rafraîchissement de l'appartement situé sur la crèche



4 octobre – Sécurisation des trottoirs

Afin de mettre en sécurité les piétons et de fluidifier la circulation automobile, les agents de la commune ont installé des poteaux en bordure du trottoir.



3. Focus : la parole donnée aux habitants

Diagnostic ANCT

La commune a bénéficié des services de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires afin qu'un diagnostic global soit établi au niveau de l'organisation de l'espace urbain et des déplacements dans la commune.

Cette étude globale, menée par le cabinet EGIS, est demandée par les futurs financeurs pour argumenter les besoins d'aménagements pour apaiser les circulations notamment le long de la RN102 et de la rue des Ecoles et améliorer le cadre de vie.

Il s'agit d'une première étape qui doit déboucher sur des scénarios d'aménagement. Ensuite, il sera nécessaire de définir les priorités, chiffrer les coûts et chercher les financements.

Les scénarios seront établis par 4 groupes d'habitants qui sont invités à réfléchir sur toutes les possibilités d'aménagements. Ces groupes, constitués lors de la réunion de présentation, se réunissent mercredi 16 novembre sous le pilotage du cabinet EGIS.

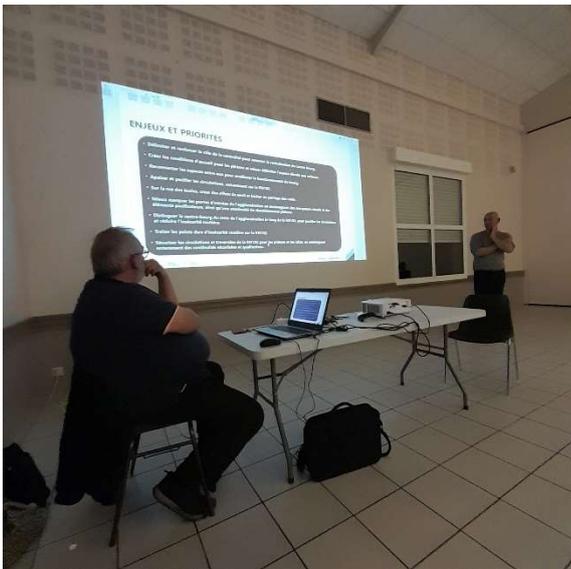
Damien Chanéac a présenté les résultats de cette étude qui met en évidence :

- L'importance du trafic, des vitesses élevées et des problèmes d'insécurité sur la RN102)
- Des vitesses élevées, des problèmes d'insécurité, des abords non aménagés sur la rue des Ecoles.
- Un traitement des voies inadapté aux usages et entraînant de nombreux conflits entre automobilistes, piétons, cyclistes et riverains (voitures garées)

Rampe d'accès agence postale



- Une polarité commerciale fragilisée (vacances commerciales accentuant le sentiment d'abandon et cheminement piétons trop étroit devant les devantures)
- Un centre bourg hostile aux piétons (manque de zones d'ombres, de mobilier urbain).



L'étude s'appuie sur des relevés chiffrés qui montre l'importance du trafic :

RN102 :

- Un trafic élevé (10 000 à 12 000 véhicules / jour) multipliant les risques de conflits.
- Des vitesses non maîtrisées sur la RN102 liée à la linéarité de la voirie et à l'absence d'aménagements ralentisseurs.
- Une perception trop routière de l'axe, encourageant les vitesses élevées et le non-respect de la priorité due aux piétons sur les traversées.
- Certaines intersections dysfonctionnant sur la RN102, dont notamment :
 - o La place de la Gare
 - o Le chemin de l'Hoste du Fau
 - o Le chemin du Perdu au Nord
- Des places de stationnement et des accès garages sur certaines portions de la RN102,

qui augmentent les risques de conflits sur cet axe non apaisé



Rue des écoles

- Un trafic induit par la présence d'équipements
- Une rue plus empruntée au Sud qu'au Nord
- Des flux majoritairement locaux et non de transit
- Des flux PL limités

Les 4 groupes d'habitants bénévoles travailleront sur des scénarios qui devront permettre :

- D'inciter les automobilistes à ralentir, notamment sur la RN102 et aux abords des équipements publics
- Rendre l'espace public plus attractif, pour se balader, se poser, se rencontrer, jouer

Quelle circulation pour Lalevade demain (mercredi 16 novembre 2022) ?

Suite au diagnostic global de l'ANCT sur les circulations, 4 groupes de volontaires ont conduit une réflexion collective pour élaborer les scénarios qui seraient de nature à apaiser les circulations sur la commune.

Les 4 groupes étaient guidés par 2 personnes de l'ANCT. Monsieur Eric Coste, responsable territorial Ardèche Haute Loire de la DIR (Direction interdépartementale des Routes) était également présent pour aider à la réflexion.



Chaque groupe s'est mis dans la peau d'un personnage et en a retracé les parcours quotidiens, avec ses difficultés, les points à améliorer! Carte grand format à l'appui, liste de questions, crayons, feutres!

- Par où passe Paul, 9 ans, habitant face à la Poste, pour se rendre à pied à l'école publique?
- Quels sont les trajets de Jeanne 40 ans, qui habite Prades et qui vient travailler à Lalevade en voiture? ou se gare-t-elle? ou déjeune-t-elle?
- Par où passe Lucas, 16 ans, qui habite route du Puy et qui prend le bus « arrêt chemin du Perdu » pour se rendre au lycée? par où passe-t-il pour rejoindre son ami Allée des Marronniers et ensemble aller au pumtrack?
- Comment procède Mireille, 70 ans, habitant au sud de la rue des Ecoles, promenant quotidiennement son chien,

rendant souvent visite à une amie à l'Ehpad?



Chaque groupe a présenté ces constations et propositions à l'issue de ce travail collectif! L'ANCT fera un retour sur toutes les idées qui ont été présentées au nombre desquelles on peut noter:

- La nécessité de ralentir les véhicules qui traversent le bourg pour éviter à tout prix de nouveaux accidents graves.
- L'importance de donner la place qui leur revient aux piétons et aux cyclistes le long de la 102, de la rue des Ecoles...
- La mise à sens unique sur une portion de la rue des Ecoles et pour certaines rues transversales.
- L'amélioration des parkings et la création de zone de détente (proximité centre bourg, école/caserne)

Les participants se sont accordés à dire que ce type de travail collectif, en atelier, permet de faire naître des observations générales qui peuvent intéresser le plus grand nombre d'habitants pour un mieux-vivre dans la commune.

Le questionnaire transport

L'enquête transport a fait l'objet d'une diffusion dans le bulletin municipal de juin.

69 questionnaires ont été complétés, en ligne ou rapportés en mairie. Les résultats ont été transmis à l'Antenne Régionale des Transports de l'Ardèche.

Place aux filles !

Du 1er au 5 novembre, la mairie de Lalevade et le CAUE de l'Ardèche ont donné la parole aux habitants et aux jeunes pour parler des espaces publics, des espaces de loisirs et des cheminements pour piétons ou cyclistes. Pour ce faire, Corinne Luxembourg, géographe, Anouk Migeon, architecte, et Alexa Brunet, photographe, ont pris leurs quartiers à proximité du pumtrack. En toile de fond, un regard acéré devait être porté sur la mixité de ce lieu, sur la place des filles.



Corinne, Anouk et Alexa ont écouté les habitants, les enfants, jeunes et moins jeunes qui viennent sur le pumtrack et aux proches abords. Elles ont recueilli leur avis sur les endroits qu'ils aiment ou qu'ils aiment moins, les aménagements dont ils auraient envie ou besoin pour se sentir bien dans certains espaces publics, sur les terrains de loisirs, au pumtrack.

Samedi 5 novembre à 16H, Corinne Luxembourg et ses collègues de résidence ont fait part de leurs observations "à chaud" sur ces 5 jours, de leurs constats sur la place des filles avec chiffres, photos et graphiques à l'appui. Il faut dire que la population, tout le temps de cette « résidence » s'est prêtée à l'exercice, a livré ses commentaires, ses observations. Alors que l'observation tendrait à penser le contraire, les filles ne représentent pas plus de 30% du public pratiquant le pumtrack. De nombreuses explications à ce constat, qui hélas n'est pas spécifique à la commune de Lalevade, au titre desquels on peut citer la représentation que l'on fait des genres sur les panneaux signalétiques...

Des pistes ont été avancées : prévoir des moments d'apprentissage où chacun aurait le temps de pratiquer, travailler sur une signalétique faisant la part autant aux filles qu'aux garçons, améliorer la signalétique reliant le pumtrack au parc de la clape en intégrant cette dimension.



Cette expérience a l'immense mérite de permettre une prise de conscience de cette problématique, prise de conscience préalable à toute action. Le CAUE de l'Ardèche concevra une exposition mobile sur cette résidence Levadoise ainsi que les 2

autres qui ont eu lieu sur le département (Alba la Romaine et St Vincent d'Intres). La population sera cordialement invitée à venir découvrir cette exposition.



Remerciements à la délégation de 6 élus d'Alba la Romaine qui sont venus assister à ce retour d'expériences et à l'association de pétanque pour le prêt du local sur l'ensemble de la semaine.

Retrouvez l'enregistrement sonore effectué lors de la restitution sur RCF

4. Vie associative – manifestations

Le 8 juin 2022

17 élèves de CE2 - CM1 - CM2 de l'Ecole Jules Ferry et 15 élèves de CM2 - CM1 de l'Ecole Saint Joseph ont participé à la prévention routière. La « formation » inclut un temps théorique et un temps pratique. Port du casque, vigilance quant aux autres usagers, respect des panneaux étaient au menu des apprentissages.



Un élève de CM2 de l'Ecole Saint Joseph a été retenu pour participer aux épreuves départementales à Privas.

L'école Jules Ferry renoue avec la fête des Ecoles après 2 ans d'absence liée au COVID



Parents et enfants se sont retrouvés mardi 5 juillet à l'Ecole publique pour la fête des écoles avec au programme : danses, jeux, ventes de gâteaux au profit de l'Amicale laïque.

Repas, feux d'artifice et bal du 15 juillet



Une belle affluence au parc de la Clape vendredi 15 juillet pour les feux d'artifice. Merci à l'amicale des sapeurs-pompiers pour leur participation à la tenue de la buvette

Les vendredis levadois

3 dates ont ponctué l'été 2022 pour les désormais traditionnels vendredis Levadois.

Vendredi 22 juillet : les Pâtes au Gaz - parc de la Clape

Un moment fort agréable en présence de musiciens - chanteurs - comiques

Au programme : interprétation loufoque de chansons humoristiques.

A la buvette : les parents de l'Association de l'Ecole Saint Joseph !



Vendredi 12 août : Sonia CADAT a animé le ciel étoilé du parc de la Clape avec ces reprises musicales de grands classiques de la chanson

Merci à l'Union Sportive Porte des Hautes Cévennes pour la tenue de la buvette



Vendredi 19 août - Extra Sono D - pour le plaisir des plus jeunes.

A la buvette : les parents bénévoles de l'Amicale laïque qui ont mis à profit cette soirée pour récolter des fonds au profit des enfants de l'Ecole Jules Ferry



Ce même vendredi s'est tenu à 17H00 la 3eme édition du SwinRun, manifestation sportive alliant natation et course à pied. Elle a rassemblé une quarantaine de participants en individuels, équipes ou marcheurs. Le montant des inscriptions est reversé par PromoSanté Sport, association organisatrice, à la section ardéchoise de la Ligue contre le Cancer.



Jeudi 4 août – Bilan de l'après-midi de collecte « don du sang »

35 personnes dont 4 nouveaux
23 prélèvements

Mercredi 17 août : Cinéma sous les étoiles

C'est en salle polyvalente que s'est tenue la séance de Cinéma sous les étoiles.

40 spectateurs ont pu assister à la projection du film "La Brigade" qui traite avec humour un sujet qui ne prête pas à rire s'agissant du thème des enfants issus de l'immigration. Le choix du film a été fait par un vote sur la page Facebook de la mairie.

A noter la présence de l'amicale laïque pour proposer des boissons aux spectateurs lors de l'entracte. La séance est offerte par la commune

Remerciements à la maison de l'image pour cette activité estivale très appréciée des spectateurs et que la commune renouvellera l'année prochaine

7 et 8 octobre : opérations brioches au profit de l'ADAPEI 07

Le public a été au rendez-vous. Les brioches (147) ont toutes été vendues dès le premier jour. La recette dépasse 900 euros

Merci aux jeunes du Service d'Accueil de jour (SAJ), aux représentants du monde associatif et aux élus qui se sont portés volontaires !



Festival du jour de la dame

La 4eme édition du festival le jour de la dame s'est déroulée du 17 septembre au 29 octobre. Ce festival est organisé par le collectif d'acteurs et de musiciens Leda Atomica établi à Lalevade et à Marseille.

Rallye de l'Ardèche

La commune de Lalevade a accueilli le 25ème Rallye de l'Ardèche les 22 et 23 octobre 2022. Pas moins de 4 parcs d'assistance jalonnaient les rues et places de la commune.

Le public est venu nombreux à la rencontre des équipages (180 inscrits) alors que les conditions météo n'étaient pas au beau fixe.

La municipalité se félicite du partenariat avec l'ASA, du civisme de l'ensemble des équipages qui ont laissé les parcs très propres ! L'APEL (Ecole Saint Joseph) a

apporté sa pierre à l'édifice en proposant boissons et repas chauds !

Mention spéciale à Jorge PINTO, élu municipal, pour son investissement dans l'ensemble de l'organisation aux côtés de l'ASA et de la mairie.



Samedi 29 octobre : Castagnade

La castagnade offerte par la municipalité une fois par an est un moment convivial où les habitants sont invités à venir déguster des châtaignes autour du verre de l'amitié.



Des nouvelles des Vagabonds

L'association se réunit le mercredi et le jeudi de 14H00 à 17H00 à la salle de la gare de Lalevade pour des activités artistiques et manuelles ou pour passer un bon moment autour d'un café.

Cette année les vagabonds ont organisé une bourse aux vêtements, jouets et livres, un vide grenier, une sortie à Coucouron (fromagerie, marché et restaurant).

Ils ont organisé le marché de Noël de Lalevade le samedi 3 décembre de 14H00 à 18H00 et le dimanche 4 décembre de 10H00 à 17H00.

Du côté de l'UNRPA : « On est sénior à cinquante ans aujourd'hui et nous accueillons tout le monde, car nous avons besoin de sang neuf et d'idées nouvelles »

Le but de l'association UNRPA est de rompre l'isolement par des activités conviviales et d'apporter toute l'aide nécessaire pour garantir l'autonomie des personnes âgées dans leur vie quotidienne, dans la réalisation des démarches administratives et de santé. Les adhérents se réunissent tous les lundis de 14h à 17h à la salle thématique de Lalevade pour des après-midis détentés avec jeux de société, belote, activités artistiques (broderie, tricot, peinture...) ou tout simplement discuter autour d'un café.

Cette année, un loto a été organisé le dimanche 20 mars, un repas champêtre à la clape le dimanche 24 juillet, un petit loto suivi d'une rôtie de châtaignes entre adhérents le lundi 31 octobre. Le repas de fin d'année a eu lieu le samedi 26 novembre et une sortie au cabaret "LE BONGO" a été organisée par la fédération le lundi 28 novembre.

Sortie d'automne pour les Boules Levadoise
(par les boules Levadoises)

Les Boules Levadoises ont organisé une sortie cabaret avec 48 participants. Le départ était fixé à la place de la gare à 8 heures en direction du cabaret Francky Folies à Venelle pour assister au déjeuner et spectacle « Aimons-nous vivants ».

« Après une pause sur l'autoroute, nous sommes arrivés au cabaret pour commencer par un excellent repas, les danseuses et danseurs sont passés de table en table pour faire connaissance.



Placé sous le signe de l'élégance, de la tradition et du rêve, le cabaret a réservé du grandiose, de l'inédit et du strass. Les 48 participants ont apprécié ce spectacle, la diversité des tableaux, la profusion de plumes et de strass.

Retour à Lalevade d'Ardèche à 20 heures en se donnant rendez-vous pour une prochaine sortie. »

5. Les brèves - actualités

Juillet 2022 : Magalie Ballet a ouvert le CBD'EAU, un nouveau commerce situé au 74, avenue de la Gare en bordure de la nationale 102. Elle propose divers produits contenant du CBD appelé aussi cannabidiol qui est une molécule naturelle provenant de la plante de chanvre (marchandise respectant la réglementation européenne en vigueur) assurant un effet de bien-être (et ne provoquant pas de dépendance).



Octobre 2022 : Christophe BOCALY est installé en tant que psychothérapeute à Lalevade depuis le 1^{er} octobre 2022.



Parce que se déplacer pour se rendre au cabinet d'un thérapeute n'est pas toujours simple, il propose son accompagnement à domicile ou dans un autre lieu qu'un cabinet. Educateur sportif puis éducateur au sein d'établissements spécialisés (tant dans le domaine du handicap qu'auprès des personnes âgées, dans le domaine social, familial...), il s'est formé au métier de psychothérapeute. Ces champs d'intervention sont variés (de la timidité, aux phobies, en passant par la dépression, les troubles alimentaires...).

6. Etat civil (du 17 mai 2022)

Personnel municipal

La commune tient à honorer la mémoire de Franck CAPUANO suite à son décès survenu le 10/09/2022 à l'âge de 52 ans. Franck était cuisinier et il travaillait à l'EHPAD « les Pins » à Lalevade.

NAISSANCES HORS COMMUNE

- BICHON Anna, Rose, Marie-Laure le 22/08/2022
- GAUBIG Jonah le 19/10/2022

MARIAGES

- BASSEMENT Luc Hervé Michel et MAROUSEZ Camille le 04/06/2022
- CHAUVEAU DE QUERCIZE Victor, Emmanuel, Alban, Marie et CANNIVE Mathilde le 05/08/2022
- LADET Julien, Jean, Lucien et BONNEFOY Audrey, Nathalie le 19/11/2022

DECES COMMUNE

- IMBERT Raymonde, Jeanne, Valérie Veuve CROZE le 30/05/2022
- CENTURIER Mireille le 02/06/2022
- SOCHA Bogumila Marianna le 27/06/2022
- MASSOLO Huguette Josette Veuve GOUMARRE le 28/06/2022
- CHAUVIÈRE Guy René le 01/07/2022
- CHABANIS Jérôme le 19/07/2022

- COUTAUD Roger, Ferdinand, Henri le 30/07/2022
- REY Lidia Huguette Camillette le 12/08/2022
- GUIEYSSE Josiane Aimée Marie Veuve GOUDAL le 27/08/2022
- FARGIER Jocelyne, Henriette Veuve TESTUD le 29/09/2022
- PIGEYRE Micheline, Françoise, Marie-Louise le 05/10/2022
- VIGOUROUX Gabriël Maurice le 13/07/2022
- COUSTILLAC Marie

DECES HORS COMMUNE

- Louise Pierrette le 18/07/2022
- BOUR Joël Jean-Paul Michel le 19/07/2022

Mariage de Luc BASSEMENT et Camille MAROUSEZ



Mariage de Julien LADET et Audrey BONNEFOY



7. Nous contacter – numéros utiles

Ramassage des encombrants : Inscription auprès de la Communauté des Communes en appelant au 04 75 89 01 48 qui vous rappellera pour vous communiquer la date de la tournée.

Coordonnées mairie Lalevade d'Ardèche	
Tel : 04 75 38 00 51	
mairielalevade@wanadoo.fr	
Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie	
Lundi et mercredi	8H30 - 12H00
Mardi et Jeudi	13H30 - 17H00
Vendredi	8H30 - 14H00
Blog communal « Les Echos des Béalières » : diffusion de l'ensemble des comptes rendus des conseils	http://lalevade.les-echos-des-bealieres.over-blog.com/archive/2020-08/
Panneau Pocket	Appli Apple et Android sur votre téléphone.
Page Facebook	Mairie Lalevade d'Ardèche

Nouvelles consignes de tri : <https://www.sidomsa.net/nos-docs/>

POUR TOUT SAVOIR SUR LE TRI, SUIVEZ LE GUIDE ...

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES



Pensez au tri dans la salle de bain : flacons de shampoing, gel douche,...



PAPIERS ET CARTONNETTES

TOUS LES PAPIERS



journaux, magazines, livres, cahiers, enveloppes, bloc notes, lettres,...

+ CARTONNETTES



LE VERRE

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE



Saviez-vous que le verre se recycle à l'infini ? Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles



Annexe

Séance du 09 Juin 2022

L'An Deux Mille vingt-deux, le, neuf Juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur FIALON Dominique, Maire.

Présents à l'ouverture de la séance : FIALON Dominique, RIEU Dominique, HILAIRE Béatrice, LE TOQUIN Stéphanie, VEOL Christophe, CHAZALON PINTO ABRANTES Delphine, HENRIQUES PINTO ABRANTES Jorge, COURT Grégory, ORIVES Eric, CHARRE VALENTI Johanne

Absents ayant donné procuration : DUMAS Albin à RIEU Dominique ; PASTRÉ Laurie à HILAIRE Béatrice, CHANÉAC Damien à COURT Grégory, MASNEUF Nathalie à LE TOQUIN Stéphanie, NICOLAS Stéphane à ORIVES Eric

Le groupe de l'opposition a demandé d'aborder deux questions en début de séance alors qu'aucune demande verbale ou écrite afin d'établir l'ordre du jour, n'a été formulée à l'avance. Proposition leur est faite de traiter ces points en fin de séance à la rubrique des questions diverses. Proposition refusée. Monsieur ORIVES Eric et Madame CHARRE VALENTI Johanne quittent la salle du conseil à 20h36

Présents ayants pris part au vote : FIALON Dominique, RIEU Dominique, HILAIRE Béatrice, LE TOQUIN Stéphanie, VEOL Christophe, CHAZALON PINTO ABRANTES Delphine, HENRIQUES PINTO ABRANTES Jorge, COURT Grégory,

Absents : ORIVES Eric, CHARRE VALENTI Johanne

Secrétaire de séance : Mme RIEU Dominique

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 14 Avril 2022 a été approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

FINANCES

1° Taux fonciers

Par courriel du 19 mai dernier, la Sous-Préfecture de Largentière nous demande de rectifier le taux 2022 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) à 83.30% au lieu de 83.32%. L'erreur est due au calcul avec le coefficient de variation 1.019727. Cette rectification est approuvée à l'unanimité.

2° Autosurveillance des sites de baignade -saison 2022

Le CM approuve à l'unanimité la signature de la convention avec l'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche (EPTB) pour l'autosurveillance des eaux de baignade pour la saison estivale 2022 aux conditions financières suivantes :

- 1 prélèvement par quinzaine à 325 € TTC

- Interprétation, analyses ponctuelles complémentaires et appui technique : environ 743 € TTC pour la saison.

3° Participation au Fonds Unique Logement

Le CM approuve à l'unanimité la participation financière 2022 au Fonds Unique de Logement (FUL) à hauteur de 0.40 € par habitant en complément de la contribution versée au FUL par l'intercommunalité à laquelle notre commune adhère.

Le FUL a pour objet principal de permettre l'accès et le maintien dans le logement des personnes rencontrant des difficultés, c'est un levier essentiel de solidarité et de lutte contre la précarité.

La participation de la commune serait de : $1126 \text{ h} \times 0.40 = 450.40 \text{ €}$ au titre de 2022.

FONCIER – TRAVAUX-URBANISME

4° PLUI – Emplacement réservé

Un emplacement réservé a été créé et inscrit sur le PLUI concernant une partie de la parcelle privée cadastrée A 2018 pour un projet de cuisine centrale de l'ADAPEI.

Depuis, un autre emplacement a été identifié avec un portage directement assuré par l'ADAPEI, qui a décidé d'implanter son projet sur la rue des Tanins.

Aussi la commune renonce à l'unanimité à cet emplacement réservé n'ayant plus de projet d'intérêt collectif sur cette parcelle. Cela permettra à un organisme public : le SEBA de s'implanter sur la commune, et projette d'acquérir la parcelle, afin d'obtenir les autorisations d'urbanismes nécessaires pour y installer une antenne.

Demande est faite à la communauté de communes d'engager une modification simplifiée du PLUI afin de supprimer cet emplacement réservé

5° Conventions SDE

Ces conventions définissent les modalités administratives, techniques et financières et à intervenir avec le SDE 07, en qualité de maître d'ouvrage unique dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication réalisé en concomitance avec les travaux de dissimulation du réseau de distribution d'électricité et éventuellement d'éclairage public, sur le poste de la Gare rue des écoles et le poste des Tannins.

Le montant prévisionnel du projet du poste de la Gare – rue des écoles est le suivant :

Réseaux Télécom et électrique	17 316.17 € HT	soit 20851.40 € TTC
Participation SDE 07	8 688.10 € HT	
Participation Communale	12 163.30 € HT	

Le montant prévisionnel du projet du poste des Tanins est le suivant :

Réseaux Télécom :	5 250.00 € HT	soit 6300.00 € TTC
Participation SDE 07	2625.00 € HT	
Participation Communale	3 675.00 € HT	

Après en avoir délibéré, le CM vote à l'unanimité la signature de ces conventions

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- Cantine scolaire : Changement de prestataires.

Un appel d'offres a été réalisé au printemps pour la rentrée scolaire de septembre 2022 auprès de 3 établissements : API, Plein Sud, Court.

Un seul prestataire a répondu : Plein Sud à Largentière.

Malheureusement un incendie a détruit les Ets Les vieux Arceaux en Avril.

Dans l'urgence, nous avons sollicité le traiteur « l'Origan » qui a assumé l'intérim pendant 15 jours et Plein Sud a pris le relais pour 2 ans (Marché public) en liaison froide.

Coût du repas 4.35 € (pour 5 éléments au lieu de 4 - fromage et dessert)

3.83 € payé par les parents, le surcoût est pris en charge par la commune soit 0.52 €.

Le CM remercie l'Origan pour sa réactivité ainsi que le personnel communal pour s'être adapté à la charge de travail supplémentaire.

- Dons de meubles pour l'appartement de la gare, en vue de l'accueil éventuel de réfugiés Ukrainiens
- Choix du prestataire pour le site internet de la ville
- Mise en service du Pumptrack prévue au 1^{er} juillet 2022
 - 300 m3 terre végétale
 - goudron le 20 juin 2022
- Des kits de tri sidomsa seront distribués prochainement et la commune percevra une indemnité de 450 € soit 1125 habitants x 0.40 €

Séance du 08 Septembre 2022

L'An Deux Mille vingt-deux, le, huit Septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur FIALON Dominique, Maire.

Présents : FIALON Dominique, RIEU Dominique, CHANÉAC Damien, HILAIRE Béatrice, LE TOQUIN Stéphanie, VEOL Christophe, CHAZALON PINTO ABRANTES Delphine, HENRIQUES PINTO ABRANTES Jorge, COURT Grégory, ORIVES Éric, MORIN Frédéric

Absents ayant donné procuration : PASTRE Laurie à HILAIRE Béatrice ; DUMAS Albin à RIEU Dominique ; MASNEUF Nathalie à LE TOQUIN Stéphanie ; NICOLAS Stéphane à ORIVES Éric

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Dominique RIEU

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 09 Juin 2022 a été approuvé à quatorze voix pour et une abstention (MORIN Frédéric)

Démission de Mme CHARRE VALENTI Johanne et nomination de Mme DEBARD Annie.

Démission de Mme DEBARD Annie et nomination de M MORIN Frédéric

Installation de M MORIN Frédéric comme conseiller municipal de fait

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Au début de la séance, le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 05 juin 2020.

Arrêté Municipal Individuel 2022-001 du 13/06/2022 : Arrêté d'attribution marché de travaux pour la rénovation énergétique de l'école publique Jules Ferry – lot 1- Chaufferie Bois d'un montant de 40 207.30 € HT.

Arrêté Municipal Individuel 2022-002 du 13/06/2022 : Arrêté portant délégation de signature dans le cadre de ses fonctions d'officier d'état civil de Madame SANZ Hélène, adjoint administratif principal.

Arrêté Municipal Individuel 2022-003 du 23/06/2022 : Arrêté d'attribution marché de travaux pour la rénovation énergétique de l'école publique Jules Ferry – lot 2- Volets roulants d'un montant de 8 500.00 € HT.

Arrêté Municipal Individuel 2022-004 du 11/07/2022 : Arrêté d'attribution marché de travaux pour la rénovation énergétique de l'école publique Jules Ferry – lot 3- Rénovation toiture d'un montant de 28 278.00 € HT

DELIBERATIONS

FONCIER – TRAVAUX – URBANISME

1. Syndicat Départemental Energies (SDE) de l'Ardèche-1 'adhésion au groupement de commande d'audit énergétique des bâtiments publics de plus de 1000 m2 a été adoptée à l'unanimité.
2. SDE la convention de travaux d'enfouissement de réseaux Télécom pour 8166.67 Euros TTC a été adoptée à l'unanimité.
3. Le transfert de la parcelle A3034 du domaine privé vers le domaine public a été adopté à l'unanimité.
4. Le transfert des parcelles A3311 et A3313 du domaine privé vers le domaine public a été adopté à l'unanimité.
5. La régularisation foncière par acte administratif pour l'acquisition d'un morceau de la parcelle A1605 appartenant à Mme Emilie GUICHARD a été adoptée par 14 voix pour et Monsieur MORIN Frédéric, géomètre ayant établi le document, ne prend pas part au vote.
6. La commune est propriétaire du site de la CLAPE depuis le 07 juillet 2022 et souhaite réhabiliter les lieux. Afin de concrétiser ce projet, Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de recruter un Bureau d'Etude pour établir un programme d'aménagement touristique et commercial. Après en avoir délibéré, le projet a été adopté à l'unanimité.

FINANCES

7. Décision Modificative n°1 (DM), les recettes supplémentaires d'un montant total de 15 330 € viennent abonder les dépenses supplémentaires pour 4 330 € (eau fuite mairie, assurance bâtiment la CLAPE, maintenance de divers bâtiments), et 11 000 € (pour la paye du personnel non titulaire CDD) Les opérations d'ordre sont des écritures de régularisation attendues par la perception pour un montant total de 5 300 €. Cela constitue une DM s'équilibrant en dépenses et en recettes d'un montant total de 20 630 €. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.
8. Tarifs de mise à disposition aux associations sur la période hebdomadaire des salles communales (salle polyvalente et salle des associations)
 - Association extérieure 15 € de l'heure
 - Association Levadoise 5 € de l'heure avec les 4 premières heures gratuitesDélibération adoptée pour 12 voix pour et trois abstentions (NICOLAS Stéphane, ORIVES Eric et MORIN Frédéric)

RESSOURCES HUMAINES

9. Modification du tableau des effectifs pour deux agents des écoles : passage à 30 heures hebdomadaires au lieu de 28 heures annualisées.
Délibération adoptée pour 12 voix pour et trois abstentions (NICOLAS Stéphane, ORIVES Eric et CHANEAC Damien)

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- Point sur l'affaire de l'incendie du hangar de la Paix
- Recrutement d'un agent technique des écoles pour un renfort, en CDD de quatre mois renouvelables à compter du 1^{er} septembre 2022 pour 16 heures hebdo et 14 h annualisées.
- L'ambrosie : La commune met tout en œuvre pour informer et sensibiliser les administrés ainsi que les agents techniques municipaux sur l'importance d'arrachage et(ou) de fauchage de cette plante hautement allergisante pour l'homme. Les périodes propices pour le faire sont le début de l'été, période liée aux départs en vacances, ce qui complique les choses.
- Moustiques tigres : les informations sont transmises régulièrement, afin d'éviter leurs proliférations.
- Fermeture de l'activité communale Camping qui n'a plus lieu d'être.
- Mise à jour des effectifs de la commune auprès du registre des commerces et des sociétés
- CAUE photographe, maître de conférences, visite et enquête sur la place des femmes dans le domaine public (exposé HILAIRE Béatrice)
- Demande autorisation pour un Food Truck, le prix d'occupation du domaine public reste à fixer.
- Mise au point avec les élus de l'opposition

Séance du 06 Octobre 2022

L'An Deux Mille vingt-deux, le six Octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur FIALON Dominique, Maire.

Présents : M. FIALON Dominique, CHANÉAC Damien, COURT Grégory, DUMAS Albin, HENRIQUES PINTO ABRANTES Jorge, HILAIRE Béatrice, LE TOQUIN Stéphanie, MASNEUF Nathalie ; VEOL Christophe, ORIVES Éric, MORIN Frédéric ; LOMEL Cédric

Absents ayant donné procuration : Dominique RIEU à Dominique FIALON, PINTO ABRANTES Delphine à HENRIQUES PINTO ABRANTES Jorge ; PASTRE Laurie à HILAIRE Béatrice.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Béatrice HILAIRE

Le Maire fait part des remerciements de la famille CAPUANO, pour le soutien de la commune lors du décès de Franck CAPUANO, agent de l'EHPAD.

Le Maire demande une minute de silence en signe d'hommage pour le décès de Micheline PIGEYRE, dit Michou, agent des écoles à la retraite décédée à l'âge de 75 ans.

Démission de M NICOLAS Stéphane et nomination de Mme KOWALINSKI Anne-Marie
Démission de Mme KOWALINSKI Anne-Marie et nomination de M LOMEL Cédric
Installation de M LOMEL Cédric comme conseiller municipal de fait.

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 08 Septembre 2022 a été approuvé à treize voix pour, une voix contre (ORIVES Eric) et une abstention (LOMEL Cédric)

DELIBERATIONS

AFFAIRES GENERALES

1. Nomination d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal comme représentant incendie et secours,

Ces missions, l'information et la sensibilisation des habitants aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde. Monsieur Le Maire propose de nommer Monsieur Damien CHANEAC 2eme adjoint comme correspondant incendie et secours, proposition adoptée à l'unanimité.

2. Délégation au maire pour la gestion locative du parc immobilier communal.

Cette délibération a été annulée car elle fait déjà l'objet d'une délibération prise antérieurement, lors du conseil municipal du 05 Juin 2020, à l'article 5 de la délibération donnant délégation de signatures au Maire.

AFFAIRES SCOLAIRES

3. Convention de mise en œuvre du dispositif « petits déjeuners » avec la direction académique des services de l'éducation nationale.

Ce dispositif concerne 62 élèves, de l'école publique pour 4 petits déjeuners par semaine sur une période de 26.5 semaines. Soit un total de 6572 petits déjeuners subventionnés à hauteur de 8543.60 € par la Direction Académique. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

FINANCES

4. Tarifs et lieux d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants. Monsieur Le Maire propose de fixer le montant de la redevance d'occupation provisoire du domaine public et de définir le lieu où ces commerçants pourront exercer sur la commune :

Tarifs :

- Du lundi au jeudi de de 18h à 22 h 100 € la soirée
- Du vendredi au dimanche de 18h à 22 h 300 € la soirée

Lieu :

- Quai Reynaud (à côté du cabinet dentaire)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité et évoque la question de la création d'un marché sur Lalevade.

QUESTIONS DIVERSES :

- Opération « brioches » opération départementale, qui permettra à l'ADAPEI de promouvoir d'autres leviers financiers pour la création d'une cuisine centrale pour la restauration scolaire, sur la commune de Lalevade d'Ardèche.
- Elaboration d'une Charte afin de réglementer et d'apporter un cadre à la mise à disposition des salles municipales aux associations.
- Lancement d'une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon et des concessions arrivées à échéances, pour permettre de pouvoir proposer des concessions à nos administrés et se conformer à la législation en vigueur.
- Commission des Affaires Sociales compte-rendu
- Abandon sur la voie publique d'un bidon de 20 L de FORMOL, geste d'incivilité et d'inconscience car c'est un produit fortement toxique. Une plainte sera déposée en gendarmerie.
- Démarrage des travaux du hangar de la paix aux alentours du 24 octobre afin de sécuriser le bâtiment. Un arrêté sera produit afin d'interdire l'accès au chantier aux personnes non habilitées.
- Choix du nouveau logo de la commune, après la visualisation de trois propositions déclinées en versions plus moderne, le conseil doit choisir le modèle qui leur semble le plus approprié pour notre commune et rendre sa décision au plus tard le vendredi 14 octobre 2022.

Séance du 03 Novembre 2022

L'An Deux Mille vingt-deux, le trois Novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur FIALON Dominique, Maire.

Présents : M. FIALON Dominique, Dominique RIEU, CHANÉAC Damien, COURT Grégory, DUMAS Albin, HENRIQUES PINTO ABRANTES Jorge, HILAIRE Béatrice, PINTO ABRANTES Delphine, LE TOQUIN Stéphanie, ORIVES Éric, MORIN Frédéric ;

Absents ayant donné procuration : PASTRE Laurie à HILAIRE Béatrice ; MASNEUF Nathalie à LE TOQUIN Stéphanie ; VEOL Christophe à CHANEAC Damien ; LOMEL Cédric à ORIVES Eric

Absent :

Secrétaire de séance : RIEU Dominique

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 06 Octobre 2022 a été approuvé à l'unanimité

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Au début de la séance, le Maire rend compte des décisions qu'il a prise en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 05 juin 2020.

DEC 2022-01 -VCDI- du 17 /10/2022 : Virement de Crédit pour Dépenses Imprévues de fonctionnement :

Article 022 Dépenses imprévues	- 600 €
Article 673 Titres annulés sur exercice antérieur	+ 600 €

DEC 2022-02 -Contrat de location à usage d'habitation non meublé du 03/11/2022 :

Contrat conclu avec Madame NOUVET Sylvia et Monsieur BOCALY Christophe pour le logement situé au 64 rue des écoles au 1^{er} étage de la crèche à Lalevade d'Ardèche à compter du 11 octobre 2022 et pour une durée de trois ans :

Montant du loyer hors charge :	515 €
Charges :	85 €
Dépôt de garantie	515 €

DELIBERATIONS

RESSOURCES HUMAINES

1. Convention avec le centre de gestion des frais pour le contrat d'assurance des risques statutaires des agents CNRACL et ou IRCANTEC
Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

2. Délibération portant demande de mise à disposition de la prestation ARCHIVES du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.
Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

URBANISME

3. Régularisation Foncière (Complète et précise la Délibération n°9 du 04/02/2022).
Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Présentation de l'étude de l'ANCT- Réunion publique le 10 novembre 2022 à la salle polyvalente
- Point sur l'affaire LEON
- Point par Damien CHANEAC sur l'avancée des travaux d'accessibilité de la poste
- Recrutement de Madame DUFAUD Lorine en CDD de quatre mois, à compter du 07 novembre 2022 pour 16 heures hebdomadaires suite à la démission de Madame LENHART Louise